

Formation : Loi d'adaptation de la société au vieillissement

INFORMATIONS :

Public concerné et pré-requis :

- Directeur
- Chef de pôle
- Cadre de santé
- IDEC

Durée : 0.5 jour

Intervenant :

- Praticien Hospitalier d'un service de médecine interne et gériatrie
- Juriste

Déjeuner compris

NOS SESSIONS :

CONTEXTE :

La question de la prise en charge de la dépendance constitue l'un des enjeux majeurs des années à venir, le quadruplement du nombre des personnes de plus de 85 ans d'ici 2040 étant prévu. Les dispositions de la Loi d'adaptation de la société au vieillissement votée au Sénat en première lecture le 19 mars 2015 ambitionnent d'y répondre selon trois axes : prévenir la perte d'autonomie et favoriser le maintien à domicile ; adapter les politiques publiques (habitat, économie, urbanisme) au vieillissement ; et améliorer la prise en charge de la perte d'autonomie.

Formation : Loi d'adaptation de la société au vieillissement

A destination de tous les acteurs de la dépendance et de la perte d'autonomie, cette formation propose d'appréhender le contexte de mise en place de cette loi et les impacts de ses dispositions sur leur secteur d'activité. Seront présentés également les institutions et organismes en charge de la mise en oeuvre de ces dispositions.

LE + DE LA FORMATION

Différents cas cliniques seront étudiés en sous-groupe et permettront une assimilation des différents accompagnements possibles.

OBJECTIFS :

- Comprendre le contexte de la mise en place de la loi du 28 décembre 2015
- Développer et permettre de comprendre les principaux axes de la loi, à savoir :
 - Anticiper et prévenir
 - Adapter la société au vieillissement
 - Accompagner la perte d'autonomie
- Identifier les structures et les moyens de sa mise en oeuvre, en particulier sur la prévention et le repérage de la perte d'autonomie, l'adaptation des métiers et de l'offre de soins, le maintien à domicile, l'accompagnement en fin de vie.

PROGRAMME :

Contexte : pourquoi une loi d'adaptation de la société au vieillissement ?

- Chiffres-clé du vieillissement de la population française
- Conséquences du vieillissement de la population française (pour la population, la personne, l'entourage, conséquences économiques et coût globale de la dépendance)

La loi : Principaux axes, moyens de mise en place et déploiement

- Axe 1 : Anticiper et prévenir

Formation : Loi d'adaptation de la société au vieillissement

- Développer une culture du bien vieillir et de l'autonomie
- Repérage des sujets âgés fragiles (notion de fragilité, outil de repérage, évaluations et interventions possibles)
- Rôle de l'activité physique et de la nutrition dans le bien vieillir
- Prévention du suicide chez le sujet âgé : prévalence, moyens de prévention
- Le vieillissement dans le cadre de la Stratégie Nationale de Santé (SNS)
- Stratégie Nationale de Santé : définition et objectifs
- Amélioration du parcours de soins
- Prise en charge médicamenteuse du sujet âgé : priorités
- Développement d'une politique coordonnée de prévention au niveau local
- Développement de l'assurance dépendance
- **Axe 2 : Adaptation de la société au vieillissement**
 - Logement et habitat : objectifs, moyens et acteurs
 - Urbanisme et politique urbaine
 - Développement de la Silver Economy
 - Développement d'emploi de service
 - Valorisation du rôle des sujets âgés dans la société
- **Axe 3 : Accompagner la perte d'autonomie**
 - Le maintien à domicile du sujet âgé
 - Maintien à domicile impossible : quelles solutions aujourd'hui, quelles solutions demain ?
 - Soutien des aidants
 - Accompagnement de la fin de vie

Formation : Loi d'adaptation de la société au vieillissement

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Un questionnaire préalable à la formation est adressé à chaque stagiaire pour identifier les attentes de chacun et adapter l'intervention.
- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active et un référentiel d'analyse basé sur les indicateurs nationaux de bonnes pratiques
- Alternance d'exposés théoriques courts, d'études de cas, d'analyses de pratiques
- L'élaboration d'un plan d'actions d'amélioration avec indicateurs et modalités de suivi.

EVALUATION & LIVRABLES

- Un questionnaire préalable à la formation adressé à chaque stagiaire pour identifier les attentes de chacun et adapter l'intervention.
- Une évaluation de la satisfaction et des connaissances.
- Une documentation pédagogique remise à chaque participant.
- Une attestation de suivi de formation
- Un compte rendu de formation